

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de

Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DEPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absente excusée : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER).

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 12
- Votants 13

Objet : Tarification insertion encarts publicitaires au sein du bulletin municipal

Délibération n° 40/2025

Madame le Maire rappelle qu'au regard de la délibération n°61/2020, le Conseil Municipal avait décidé, dans sa séance du 28/12/20, de faire participer les entreprises au financement du bulletin municipal grâce à l'inclusion d'encarts publicitaires au sein de ce dernier, au tarif de 35 € pour les entreprises domiciliées sur Noyers et de 40 € pour celles domiciliées à l'extérieur.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils souhaitent maintenir ce principe de financement du bulletin municipal et, si oui, s'ils souhaitent ou non réviser les tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir la participation des entreprises au financement du bulletin municipal au tarif de 35 € pour les entreprises domiciliées sur Noyers et de 40 € pour les entreprises domiciliées à l'extérieur,
- autorise la collectivité à percevoir les fonds issus de cette participation par l'intermédiaire de la régie.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.